Programme sanitaire en apiculture : un exemple concret

Jean-François Regalbuto, B.Sc., apiculteur, éleveur, Rustique Apiculture, Saint-Camille

Une des préoccupations principales de l'apiculteur, s'il espère tirer profit de ses activités, est de s'assurer de la bonne santé de son cheptel d'abeille. L'attention portée aux principaux déterminants d'un tel état des choses est donc clé.

D'un point de vue pratique, nous considérons que ces déterminants sont de deux natures :

1. Ceux que l'on ne peut contrôler (par exemples : climat et environnement)
2. Ceux que l'on peut, dans une certaine mesure, contrôler (par exemple : alimentation, parasitoses et autres afflictions).

Il nous semble donc important, dans un système de production et de sélection efficace, de bien suivre l'évolution de ces déterminants, particulièrement ceux sur lesquels nous pouvons avoir une influence. Cela se traduit, chez-nous, par le développement et la mise en place d'un programme de suivi individualisé des colonies. Ce programme prend forme dans la mise en place d'un calendrier de suivi. Ainsi, chaque colonie est identifiée (numérotation) et voit enregistrer ses « performances » en regard de différents critères. Parmi ceux-ci, se trouve évidemment l'état sanitaire.

Cet état est suivi par deux types d'évaluations.

1. Évaluations de routine
   Objectifs : établir, par observation, lors des visites de routine, l'état et l'évolution des paramètres suivants :
   - Population (« force », portrait générationnel),
   - Couvain (volume, patron de ponte, portrait générationnel),
   - Réserves alimentaires (volume, variété, patron de stockage),

   Et bien sûr, détecter les anomalies évidentes, …

2. Évaluations spécifiques
   Objectifs : établir, par dépistage, l'état et l'évolution des paramètres suivants :

- Varroase :
  Les dépistages périodiques s'effectuent par mesure de la mortalité naturelle sous plateaux grillagés.
  - Au printemps (avril-mai : avant l'élevage intensif du couvain),
  - En été (juillet : durant la grande miellée),
  - En automne (fin août : juste avant la fin des productions; et fin septembre : juste avant de préparer l'hivernage).

  Et bien sûr, lorsque les seuils de dommage économique sont atteints, les traitements accaricides sont appliquées. Il est à noter que nous n'utilisons que les traitements dits « flash » à l'acide formique, et que nous modulons le nombre de traitement selon les taux d'infestation mesurés.

- Nosémose :
  Les dépistages périodiques s'effectuent par mesure du nombre et de la proportion d'individu (abeilles) présentant des signes évidents de dommages intestinaux.
  - Au printemps (avril-mai : avant l'élevage intensif du couvain), par observations des souillures présentes au trou de vol et par dépistage,
  - En automne (fin septembre : juste avant de préparer l'hivernage),
  - Peut également être effectué lors de toutes périodes de stress alimentaire (disette de pollen et nectar).

  Dans notre cheptel sous sélection, nous ne privilégions pas l'application systématique d'un traitement antibiotique (type fumagilline). Nous privilégions plutôt la mise en place de site (rucher) regroupant les colonies affectées, et la stimulation alimentaire intensive de celles-ci, complétée ou non par un traitement curatif. Il est cependant à noter que les petites colonies servant à la fécondation des reines que nous commercialisons sont quant à elles systématiquement traitées prophylactiquement.

En conclusion :

L'ensemble des activités que commande le suivi sanitaire et le traitement éventuel des colonies, pour les diverses afflictions pouvant leur nuire, peut donc être facilement visualisée par le montage d'un calendrier de saison. Chaque intervention prévisible peut donc être ainsi facilement systématisée. Le choix des méthodes de suivi, de dépistage et de traitement reste celui de l'apiculteur mais, celles ici présentées donnent de bons résultats sous nos conditions de régie et de production.